

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION PLACE DE LA
ROCHOTTE DURANT DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU
POTABLE**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Président de la Communauté de Communes,
Président du Pays de la Déodatie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2,
L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE

Article 1 : A compter du mercredi 16 septembre 2015 à 7 heures 30, et jusqu'à la fin des travaux
de raccordement au réseau d'eau potable, place de la Rochotte,

- **La circulation se fera sur chaussée rétrécie, au niveau du rond-point. La circulation pourra être modifiée en fonction des nécessités du chantier.**

Article 2 : Les panneaux de signalisation temporaire seront mis en place par l'Entreprise. Le
chantier sera protégé par l'Entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la Police
municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du
présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 9 septembre 2015

Le Maire,



David VALENCE